



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 152/2026

A LA SOCIETE YASAB SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° ACGT/DG/CGPMP/MS/AON/04/2025, conclu avec l'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT), pour un montant total hors taxe dollars américains nona nte-quatre mille cent soixante-quatre, quatre-vingt-deux centimes (USD 94 164,82) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six cent cinquante-neuf, quinze centimes (USD 659,15), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 23/06/2026

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

0000152